



N° 7683
Entrée le 28.02.2023
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 01.03.2023

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 février 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Défense.

Dans une interview récente concernant un éventuel survol d'un ballon suspect de l'espace aérien du Luxembourg, le porte-parole du Ministère de la Défense luxembourgeoise notait que « chaque année, une vingtaine d'incidents se produisent en moyenne dans l'espace aérien du Benelux. Cela conduit à une dizaine d'interventions d'avions de chasse qui nécessitent quatre véritables interceptions selon la Composante Air belge ».

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Défense :

- Quelle est la nature exacte de ces incidents dans l'espace aérien du Benelux ?
- Dans combien de cas, et le cas échéant lesquels, l'espace aérien luxembourgeois était-il concerné ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la Défense

Réponse du Ministre de la Défense à la question parlementaire n° 7683 du 28 février 2023 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo.

Ad question 1:

Les incidents concernent généralement une perte de communication avec l'aéronef, une mauvaise ou non-identification de l'aéronef ou une dérive, volontaire ou involontaire, de la route de vol prévue. À relever que le 12 novembre 2021, deux bombardiers russes qui étaient entrés dans l'espace aérien de l'OTAN dans la Mer du Nord ont été interceptés et escortés par la Force aérienne belge.

En 2022, il y a eu 17 incidents. Pour l'année en cours, il y a eu cinq incidents.

Ces incidents ont donné lieu à trois interceptions-escortes en 2022 et une interception-escorte en 2023.

Ad question 2:

En 2022, l'espace aérien luxembourgeois était concerné dans trois cas :

- 19 avril 2022 : perte de communication avec les agences de contrôle civil pour un vol au départ de Varsovie (Pologne) et à destination de Madeira (Portugal) ;
- 4 septembre 2022 : perte de communication avec les agences de contrôle civil pour un vol au départ de Jerez (Espagne) et à destination de Cologne (Allemagne) – cet incident a donné lieu à une interception-escorte ;
- 11 septembre 2022 : perte de communication avec les agences de contrôle civil pour un vol militaire au départ de Leipzig (Allemagne) et à destination de Gao (Mali).

En 2023, aucun cas n'est à rapporter dans l'espace aérien luxembourgeois jusqu'à présent.

Luxembourg, le 8 mars 2023

(s.) François Bausch
Ministre de la Défense